

COMMUNIQUÉ

Paris, le 28 septembre 2022

NON A LA DEMAGOGIE SANITAIRE DU GOUVERNEMENT : Le coup de rabot sur la biologie médicale ne fait pas une politique de santé !

- **Alors que le gouvernement entend imposer une coupe d'au moins 250 millions d'euros dans les tarifs de la biologie médicale courante, l'ensemble de la profession présente un front uni pour maintenir une offre de biologie médicale de qualité pour les patients et alerter l'opinion et Bercy.**
- **Si nous sommes favorables à participer aujourd'hui à une régulation des dépenses liées au Covid, nous refusons que la biologie des usagers soit sacrifiée sur l'autel du « quoi qu'il en coûte » et de la rigueur budgétaire.**
- **Amalgamer, comme le fait le gouvernement, l'activité Covid des laboratoires, qui résulte d'une situation exceptionnelle et temporaire, et leur activité courante aura des conséquences délétères sur l'innovation, le déploiement du numérique, l'emploi, l'offre de soins et notre capacité à répondre aux situations de crise sanitaire.**

Les biologistes médicaux ont appris avec stupéfaction que le PLFSS 2023 prévoit de réaliser une ponction d'au moins 250 millions d'euros sur les laboratoires d'analyse médicale.

Nous, syndicats et laboratoires de biologie médicale, **étions prêts à travailler à une régulation tarifaire pour participer à la maîtrise des dépenses de santé.** Nous le faisons d'ailleurs depuis 10 ans : la valeur globale des actes a baissé de 30 % permettant à la CNAM de réaliser 5,2 milliards d'euros d'économie.

Nous ne pouvons accepter une politique de rabot aveugle fondée sur un diagnostic insensé : sabrer dans notre enveloppe de routine au motif de notre activité Covid, qui est exceptionnelle par nature, ne peut que mener à une dégradation des prises en charge, de nos investissements dans l'innovation, à des suppressions d'emplois et au délitement du maillage territorial qui garantit un accès aux soins à tous.

Une mobilisation exemplaire sanctionnée par... une cure d'austérité sans précédent

Depuis 2020, les laboratoires de biologie médicale sont mobilisés en première ligne dans la lutte contre la Covid. À la demande expresse des autorités, nous nous sommes mis en ordre de bataille pour dépister massivement la population et permettre à l'économie de continuer de tourner. Or l'article 27 du PLFSS 2023 prend explicitement pour prétexte les 130 millions de tests de dépistage du Covid-19 que la profession a réalisés pour imposer une cure d'économie sur notre activité courante.

Sans revenir sur les investissements massifs que nous avons dû réaliser face au Covid – en machines comme en moyens humains – nous voulons alerter sur l'hypocrisie profonde de ce projet de rabot. **Dès le début, les laboratoires de biologie médicale ont offert de participer à la régulation des dépenses liées à la politique de dépistage Covid** voulue par le gouvernement par des baisses tarifaires sur les actes Covid.

En revanche, **ce que nous ne pouvons accepter, c'est que notre activité courante** - qui intervient dans 70% des diagnostics et décisions médicales alors même qu'elle ne représente que 2 % des dépenses en santé - **soit sacrifiée** sur l'autel du déficit de la Sécurité sociale en lui faisant subir, à elle-seule plus de 20 % du volume d'économies prévu !

Nous sommes plus qu'une ligne comptable, nous sommes essentiels pour garantir une sécurité sanitaire à chacun de nos concitoyens. Comment comprendre donc, qu'au prétexte de l'activité Covid, le gouvernement décide de diminuer encore le tarif des actes de routine ? Comment le comprendre alors que nous n'avons cessé de faire des efforts pour accompagner la volonté des pouvoirs publics de maîtriser les dépenses de santé ?

Des coupes qui auront des conséquences sur l'innovation, l'emploi et l'offre de soins

Entre 2013 et 2020, le coût par assuré social de la biologie médicale est passé de 66 € à 57, € alors même que le volume des actes a augmenté de 40 % et l'inflation de 12 %. Au total, **les dépenses consacrées à la profession, n'ont augmenté que de 3 % quand l'ONDAM global a progressé de 27,9 %** ! Et aujourd'hui, après neuf ans de régulation fructueuse et coordonnée avec la CNAM, on voudrait punir les bons élèves parce qu'ils ont eu une activité exceptionnelle deux ans durant et à la demande même des autorités ?

La contraction de l'enveloppe budgétaire dédiée aux actes de biologie de routine au motif de notre activité Covid est non seulement un non-sens économique mais aussi une vraie menace pour l'avenir de notre profession. L'avenir se prépare aujourd'hui et nous devons continuer à investir pour accélérer le dépistage des cancers, faire face à l'émergence de nouveaux virus et assurer les enjeux de prévention notamment auprès des plus jeunes. Rappelons également que la biologie médicale ce sont **50 000 emplois directs** et autant d'emplois indirects, pour une profession qui rend un **service quotidien à un demi-million de nos concitoyens** dans nos 4 200 laboratoires de proximité installés sur tous les territoires.

Si le gouvernement ne change pas de braquet et choisit la cure d'économie imposée, nous ne serons pas en mesure de maintenir cette mission au service de la santé publique : **des sites devront fermer et des patients n'auront plus accès à un biologiste en proximité**, notamment là où l'accès aux soins est déjà insuffisant. Il y a urgence à retrouver la voie du dialogue conformément à la promesse de nouvelle méthode faite par le gouvernement. Nous demandons aux ministres de la Santé et des Comptes publics, Messieurs François Braun et Gabriel Attal de nous recevoir au plus vite pour entamer une discussion sur des bases acceptables par tous.

Alain Le Meur, président de l'APBM, alerte : « *La décision du gouvernement est incompréhensible. Que l'on cherche à détruire notre modèle de biologie de proximité, ou simplement à nous désigner comme coupable, nous qui avons toujours répondu présents, pour faire des économies de court-terme, ce projet est mortifère. Je le redis ici : nous sommes prêts à discuter pour participer à l'effort collectif de maîtrise des dépenses de santé suite au Covid, mais nous ne pouvons accepter que notre activité courante au service des patients soit sacrifiée* ».

Contact presse

renan.quiniou@havas.com – 06 73 06 65 43